



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Avenir de France 4

Question au Gouvernement n° 3743

Texte de la question

AVENIR DE FRANCE 4

M. le président. La parole est à M. Maxime Minot.

M. Maxime Minot. Madame la ministre de la culture, en 2018, le Gouvernement annonçait, à la surprise générale, la fermeture de France 4. Prévue pour le mois d'août dernier, cette fermeture fut fort heureusement repoussée d'un an – un sursis judicieux compte tenu du contexte de crise sanitaire, qui a permis au groupe France Télévisions d'engranger un succès inédit auprès de la jeunesse.

Je vous pose donc une question simple : allez-vous, oui ou non, fermer définitivement France 4 ?
(Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la culture.

Mme Roselyne Bachelot, ministre de la culture. La commission des affaires culturelles et de l'éducation vous a confié, ainsi qu'à Mme Béatrice Piron, une mission flash pour réfléchir à l'amélioration de l'offre jeunesse sur le service public de télévision. Vous avez rappelé que la décision d'arrêter France 4 a été prise il y a presque trois ans. Il n'était évidemment pas question de diminuer l'offre jeunesse du service public, mais de réfléchir à une meilleure offre, plus diversifiée et plus complète. France Télévisions a continué son travail en diversifiant, par l'intermédiaire d'un pacte jeunesse, l'offre jeunesse sur l'ensemble des chaînes du service public.

Par ailleurs, l'audiovisuel public a développé une offre numérique à travers les plateformes Okoo et Lumni, dont la fréquentation est de plus en plus importante.

M. Maxime Minot. Mais elle ne comble pas tout !

Mme Roselyne Bachelot, ministre. Troisième élément : nous devons garantir la qualité de la création dans le domaine de l'animation, celle-ci étant un facteur de valeur ajoutée pour l'audiovisuel public.

M. Maxime Minot. Nous sommes d'accord !

Mme Roselyne Bachelot, ministre. Nous consentons un effort important avec un engagement de 32 millions d'euros de soutien à la création de l'animation.

L'audiovisuel public est donc très réactif. Il a d'ailleurs montré, avec la création en quinze jours d'une nouvelle chaîne culturelle, Culturebox, à quel point il pouvait s'adapter à une situation de crise complexe.

M. Jean-Pierre Door. Très bien !

Mme Roselyne Bachelot, ministre. Cette chaîne qui propose une offre culturelle diverse et de qualité est une vraie réussite.

Les conclusions du rapport que vous me remettrez officiellement dans quelques instants sont beaucoup plus larges que le seul maintien de la chaîne France 4, et je vous remercie par avance de l'excellence de vos travaux. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM et sur quelques bancs du groupe LR.)*

M. Pierre Cordier. Le RPR parle au RPR ! *(Sourires.)*

M. le président. La parole est à M. Maxime Minot.

M. Maxime Minot. En effet, fermer France 4, c'est nier la qualité de ses programmes et son utilité pour répondre à une demande multiforme. Ainsi, lors du premier confinement, entre 300 000 et 1 million d'élèves ainsi que leurs parents se retrouvaient chaque jour devant les cours de l'émission éducative « La Maison Lumni », que vous avez évoquée, qui a été proposée par la chaîne.

Fermer France 4, c'est laisser un vide qui ne sera comblé à ce stade ni par l'application Okoo ni par la plateforme en ligne.

Fermer France 4, c'est réaliser des économies dérisoires qui ne s'élèveraient qu'à 10, voire 7 millions d'euros, soit 0,3 % du budget du groupe,...

Mme Roselyne Bachelot, ministre. Une économie de 32 millions !

M. Maxime Minot. ...très loin des 40 millions annoncés.

Fermer France 4, c'est aggraver la fracture territoriale en pénalisant les foyers des territoires qui ont un moins bon accès à internet, à l'heure où un quart des foyers n'accèdent à l'audiovisuel que par la TNT.

Voilà ce qui ressort de la mission flash sur l'audiovisuel public que j'ai menée aux côtés de Béatrice Piron. Notre rapport a recueilli un consensus total et j'ai hâte de connaître votre avis.

La décision de fermer France 4 serait-elle motivée par autre chose, comme un accord pour récupérer le canal 14 ? Dans ce cas, rien ne s'oppose au maintien d'une chaîne dédiée à la jeunesse sur un autre canal.

Madame la ministre, ne commettez pas cette faute à l'égard de notre jeunesse ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)*

Données clés

Auteur : [M. Maxime Minot](#)

Circonscription : Oise (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3743

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : Culture

Ministère attributaire : Culture

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 février 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [3 février 2021](#)